

Ecole maternelle Pauline Kergomard 2020-2021

Compte rendu du conseil d'école n°1 du jeudi 05 novembre 2020

Etaient présents :

Directrice : Mme Bergeon

Enseignants : Mme Dreno, Mme Da Ines, Mme Simonneau, Mme Jacquelin, Mme Guigné, Mme Moreau, Mme Girard, Mme Laurent-Bas, Mme Cadot

DDEN : Mme Frin

Mairie : Mr Heraud

Parents d'élèves FCPE : Mr Baussart, Mme Bismuth Kimpe , Mme Hammami, Mme Piednoel Sztenda

Parents d'élèves PEEP : Mme Gomes, Mme Chardenoux

Etaient excusés :

RASED : Les membres du rased

Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Champagnac

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée scolaire

- présentation de la nouvelle équipe pédagogique
- les effectifs
- PPS et AVS

2. Les élections des représentants des parents d'élèves

3. Vote du nouveau règlement d'école

4. L'APC

5. OCCE : Compte rendu financier 2019-2020

6. Évènements de l'école

7. Sécurité à l'école

8. Continuité pédagogique en cas de fermeture d'école et les moyens de communication

9. Questions concernant la municipalité

1. Bilan de la rentrée scolaire 2020-2021

La Rentrée 2020 -2021 a été particulière cette année, du fait des mesures sanitaires il n'est pas possible de faire rentrer les parents dans les locaux, cela a été un peu compliqué pour les petites sections, mais vite passé.

a. Effectifs :

Classe	Effectif	
Classe 1	27 PS	
Classe 2	31 PS	
Classe 3	32 MS	
Classe 4	26 MS	
Classe 5	24 GS	
Classe 6	24 GS	
Classe 7	25 GS	
Classe 8	26 MS	
Total par section	Total général	NODER
PS 58		
MS 84	215	26.875
GS 73		

Avec une moyenne de 26.875 élèves par classe, l'école est en dessous de la NODER, qui se calcule sur la base de l'effectif global de l'école. Grâce aux nouvelles mesures départementales sur l'allégement des effectifs en grande section il n'y a pas de fermeture cette année. Pour l'année prochaine cela dépendra des effectifs de petites sections et de l'évolution de la carte scolaire.

L'équipe D'ATSEM reste la même que l'année dernière, Mme Bergeon tient à les remercier pour leur engagement et leur travail.

Mme Bergeon demande à la municipalité s'il est possible de garder la même l'équipe d'ATSEM l'année prochaine.

A ce jour 7 ATSEM sont présentent sur l'école pour 8 classes

b. PPS et AVS

Le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) est un protocole mis en place pour organiser l'accueil des enfants en situation de handicap. Les parents doivent en faire la demande auprès de la MDPH qui accueille, informe, oriente et accompagne les personnes en situation de handicap La MDPH peut fournir à l'école une aide matérielle et une aide humaine (AVS /Auxiliaire de vie scolaire).

L'école compte 4 PPS dont 1 en cours répartis ainsi :

- 1 PPS chez les PS (en cours)
- 2 PPS chez les MS

- 3 PPS chez les GS

Dans le cadre de ces PPS, 4 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) dont 2 nouvelles interviennent actuellement.

2. Les élections des représentants des parents d'élèves

Elections : 231 votants sur 391 inscrits (12 votes nuls ou blancs), soit un taux de participation fort : 59,08%. L'année dernière, la participation était de 54,03%.

La FCPE obtient 5 sièges et la PEEP obtient 3 sièges.

Les fédérations abordent le fait de pouvoir procéder à un vote 100% électronique l'année prochaine, cela dans une démarche écologique, mais également face à la crise sanitaire actuelle. Mme Bergeon indique qu'il faudra mettre cela à l'ordre du jour du dernier conseil d'école, mais qu'il est possible de réfléchir au cours de l'année aux solutions techniques existantes.

3. Vote du nouveau règlement d'école 2020-2021

Ne pouvant afficher le document sur la plateforme de visioconférence utilisée, Mme Bergeon passe en revue les différentes sections du règlement.

Il est ajouté la mention de l'utilisation de plateforme numérique dans les moyens de communication

Mme Frin demande que conformément aux directives du ministère un point soit ajouté sur la laïcité et le port de signe distinctif religieux (article I. 141-5-1 du code de l'éducation) et l'annexion de la charte de la laïcité. Un point N°8 sera créé dans le règlement.

Ne pouvons voter le règlement à la suite des demandes de modification de Mme Frin, Mme Bergeon fera parvenir ce dernier par mail aux différentes personnes pour validation.

4. L'APC (Aide Personnalisée Complémentaire)

L'APC est actuellement suspendu pour le moment, car l'organisation mise en place avec les nouvelles mesures sanitaires ne permet pas de le faire. L'APC devrait reprendre dès que possible. L'APC est proposée par petits groupes de 3 à 4 enfants sur une période de 20 à 45 minutes, de 11h45, à 12h50 certains jours de la semaine. Les enseignants demandent, au préalable, l'autorisation des parents via le cahier de liaison. Les parents peuvent demander un RDV avec l'enseignant pour avoir un bilan de l'APC.

Les domaines travaillés peuvent être : le vocabulaire, la phonologie, la numération, le graphisme, ...

Les APC peuvent être réalisés par d'autres enseignants que celui de l'enfants.

5. RASED

Depuis le départ en retraite de, Mme Leménager psychologue scolaire l'année dernière, son poste n'est pas pourvu. L'accompagnement des élèves par les membres du rased (Maîtres E et G) est priorisé sur les écoles élémentaires pour ce début d'année.

6. OCCE : Compte rendu financier 2019-2020

Les comptes de l'OCCE ont été présentés lors du conseil par, Mme Girard.

Mme Simonneau est la nouvelle mandataire

CRF (Compte Rendu Financier) pour l'année 2019-2020 a été envoyé à l'OCCE avant le 31 septembre 2020, le résultat de l'année dernière est positif : 3489 € en plus sur l'année (peu ou pas de sorties, de cars et pas de dépenses de mars à juin).

En ce début d'année :

Recettes

Subvention Caisse des écoles Ville de Houilles	40%
Dons des familles	48 %
Photos	12 %

Dépenses

Régies d'avance Coopératives de classes	46%
Adhésion OCCE / Assurance	7 %
Jeux de cour, matériel de classes	57 %

Il y a déjà eu beaucoup de dépense pour le remplacement de matériel cassé, cela représente 57% des dépenses. Il y a eu également des demandes de renouvellement des jeux de classes, de jeux éducatifs et aménagement des classes des nouvelles maîtresses arrivées sur l'école.

Les représentants des parents remontent une question qui leur est parvenue afin de savoir s'il est possible de faire des dons à l'OCCE à tout moment, Mme Bergeon répond par l'affirmatif, il sera recommandé aux parents l'ordre pour établir les chèques.

À la suite du tri fait, il y a beaucoup de Vélos et trottinettes hors d'usage qui traînent, Mme Bergeon demande à la municipalité s'il est possible de venir les récupérer, Mr Heraud demande l'envoi d'un mail en le mettant en copie pour tracer cette demande.

7. Événements de l'école

Au vu du contexte sanitaire tous les événements sont stoppés et rien n'est planifié pour le moment.

Les fédérations demandent si malgré tout certain événement seront maintenus

Mme Bergeon indique que les événements suivants devront l'être :

- **Père Noël** : maintenue, mais en petit groupe et Père Noël masqué
- **Photos de classe** : en avril, mai

Les fédérations demandent s'il est possible d'utiliser les équipements sportifs à proximité de l'école. Mme Bergeon indique qu'hélas pour des soucis de planning d'occupation des structures, de priorité donnée aux collèges et du besoin d'accompagnant cela n'est pas possible.

8. Sécurité dans l'école

Un exercice d'évacuation de sécurité a été mis en place le 9 octobre. L'évacuation complète s'est faite en 3.01 minutes. L'exercice s'est bien déroulé. Tous sont sortis rapidement. Les équipes municipales étaient présentes pendant cet exercice et ont assuré une reformation des directrices des trois écoles au tableau de sécurité.

Il est à noter qu'en début d'année l'alarme incendie a été déclenchée à tort par un élève de Buisson, ce qui a donné lieu à une évacuation des locaux des 3 écoles.

Un exercice de PPMS « intrusion » : il n'a pas encore eu lieu. Les parents n'ont pas été informés en amont afin de ne pas parasiter la mise en place de PPMS sous forme de jeu pour les enfants. Il s'agissait du **jeu du chat et de la souris** : les élèves se transforment en petites souris le temps de l'exercice. Un chat entre dans l'école. Au premier miaulement entendu, les enfants doivent s'allonger et rester le plus silencieux possible et le plus longtemps possible afin que le chat ne les entende pas.

Prochain exercice de PPMS « confinement » : il n'a pas encore eu lieu. Les enfants devront se rassembler dans la partie du rez-de-chaussée de l'école. Les cadres des fenêtres et des portes seront scotchés. Selon le type de confinement, ils pourront utiliser de l'électricité, l'eau,...

Vigipirate niveau écarlate.

Aux vues du nouveau protocole sanitaire et du plan Vigipirate porté au niveau « urgence attenta » l'accueille des enfants a été réorganisé :

- Pas de regroupement
- Pas de brassage des enfants
- Nettoyage des locaux renforcés
- Lavage des mains obligatoires des enfants
- Mise en place de trois entrées au lieu d'une,
- 4 lieux de récréation
- Changement des horaires avec échelonnage (demande de l'inspection académique)

Une harmonisation entre les trois écoles au niveau des horaires, notamment pour les fratries est en cours.

Les Fédérations tiennent à remercier Mme Bergeon, l'équipe éducative et les ATSEM pour leur investissement et leur adaptation, les fédérations remercient aussi Mme Bergeon d'avoir été à leur écoute sur l'adaptation des horaires.

L'équipe éducative demande à la municipalité, à la vue du nouveau protocole sanitaire la possibilité d'avoir plus d'ATSEM, Mr Heraud indique que l'école est bien dotée et qu'il ne sera pas possible d'avoir une ATSEM de plus, mais il indique qu'une piste serait le renforcement du sous-traitement du ménage.

Pour les fédérations le renforcement des équipes ménage serait une solution sur la période.

Mme Bergeon souhaite organiser une réunion pour faire un point sur le protocole sanitaire et sécuritaire, elle tient aussi à remercier à la municipalité d'avoir agrandi le trottoir devant l'école, néanmoins il persiste une problématique de parent qui reste devant l'école surtout le matin.

À la suite des discussions avec les Fédérations Mme Bergeon demande à la municipalité de pouvoir sécuriser la fenêtre des toilettes côté rue, car il existe un gros risque d'intrusion.

9. Continuité pédagogique en cas de fermeture d'école et les moyens de communication

Si jamais les écoles venaient à être de nouveau fermées, la continuité pédagogique se fera par l'utilisation de Klassromm et Toute mon année.

La classe 8 vas bientôt réactiver sont Klassroom.

La réponse aux commentaires sur Klassroom demande beaucoup de temps et Mme Bergeon qui ne peut malheureusement y répondre à tous.

Il y a une réflexion sur le faits qu'en cas de fermeture des écoles il y aurait remise aux enfants de petit matériel (ciseau, colle.....).

Les fédérations demandent si les enseignantes seront équipées de masque transparent. Mme Bergeon indique que sur les masques l'éducation nationale en propose 3 types :

- FFP2 pour le personnel vulnérable
- En tissue
- Transparents qui ne sont donnés qu'aux enseignants ayant des enfants avec un handicap visuel ou auditif.

Sur le numérique Mme Moreau travaille en lien avec la municipalité notamment sur la dotation en TNI VPI, en revanche l'éducation nationale n'a fourni aucun matériel aux enseignants en cas de travail à distance si les écoles sont fermées.

10. Questions concernant la municipalité :

Il est demandé s'il est possible de rendre permanent le dispositif mis en place pour les annulations du périscolaire. Cela est difficile car les commandes alimentaires sont passés 21 jours à l'avance. Cela serait-il possible uniquement pour la garderie ? Mr Heraud indique remonter le point au global.

Une nouvelle coordinatrice est arrivée sur l'école, les fédérations demandent de pouvoir faire une réunion périscolaire et pouvoir la rencontrer.

Les Fédérations indiquent à Mr Heraud que pour l'accueil du matin et du soir, il n'y a pas de contrôle au niveau de l'entrée à l'école (barrière blanche) les gens rentrent et sortent librement, cela pose un gros souci surtout avec le plan Vigipirate en « niveau écarlate », il est demandé la possibilité de poser un visiophone, d'automatiser la barrière ou de déléguer un animateur au portail. Mr Heraud prend le point.

Sur la cantine, les ATSEM sont présentes et il y a un renfort d'animateur, il n'y a pas de mélange des classes et des enfants, le principe et le même que ce qui est fait sur le temps de l'école.

Mme Frin demande si le souci de chauffage et climatisation est toujours présent sur les classes de l'étage, il existe un gros souci de régulation des températures, Mme Bergeon indique ne pas encore avoir eu la visite des services techniques.

Il est demandé s'il est possible de mettre deux policiers municipaux en plus pour surveiller les croisements le matin (rue de Stalingrad et rue Ferdinand Buisson) Mr Heraud répond que cela est compliqué à court terme, car les effectifs sont très faibles,

Sur les soucis de ventilation du dortoir, cela est résolu.

Il est demandé à Mr Heraud l'organisation d'une réunion « travaux » avec la direction de l'école, la mairie et les fédérations de parents afin de faire le point et notamment sur les nouveaux bâtiments.

Mme Bergeon tient à remercier les équipes de la direction de la restauration et de l'éducation pour leur travail et leur aide.

Levée de la séance à 21h21.

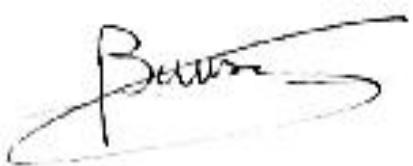
Présidente du conseil

Secrétaire de séance

Mme Bergeon Florelle

M.Baussart Antoine


Ecole maternelle
PAULINE KERGOMARD
5 rue Ferdinand Buisson
78800 Houilles
tel : 01.39.14.36.02



Annexe 1 : Règlement intérieur

Annexe 2 : Charte de la laïcité